

Conseil d'administration du 4 juillet 2024

Délibération n° 24/26
Remboursement de frais téléphoniques

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet,

Le conseil d'administration, convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni sur invitation de la présidente.

VU

- La délibération 15/08 du 26 juin 2015 prévoyant la prise en charge de l'abonnement téléphonique des agents utilisant leur téléphone portable personnel à des fins professionnelles ;
- Les délibérations n°20/22 du 25 juin 2020, n°21/21 du 25 juin 2021, n°22/24 du 28 juin 2022, n°22/39 du 14 octobre 2022 et n°23/38 du 27 septembre 2023 relatives au remboursement des frais téléphoniques ;
- L'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 juin 2024.

La présidente,

EXPOSE

Datant du 26 juin 2015, une délibération du conseil d'administration prévoit la prise en charge de l'abonnement téléphonique d'agents du CRR 93 utilisant leur téléphone portable personnel à des fins professionnelles.

Une délibération désignant nommément les bénéficiaires a ainsi été prise le 25 juin 2020 avant d'être amendée à plusieurs reprises par des délibérations mettant à jour la liste des bénéficiaires.

Il convient aujourd'hui de mettre à nouveau à jour cette liste.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : Que les agents désignés ci-dessous utilisant leur téléphone portable personnel à des fins professionnelles peuvent bénéficier sur présentation de justificatifs nominatifs de la prise en charge de leur abonnement téléphonique dans la limite du plafond de remboursement mensuel de 15 € TTC :

1. Florence Benoist
2. Victor Di Sabatino

3. Paul Girault
4. Alexandre Grandé
5. Corinne Hournau
6. Natacha Lapesme
7. Christophe Maurin
8. Catherine Navarro
9. Nathan Peltier
10. Sébastien Petitjean
11. Alexis Roy
12. Marwa Sabbagh
13. Pierre Vialle

Membres	16
Votants	7
Suffrages exprimés	7
Votes pour	7
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise au vote est :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Aubervilliers, le 4 juillet 2024

Zakia Bouzidi
Présidente du conseil d'administration

